



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 15 décembre 2021

CHAUMONT-SUR-THARONNE
Mairie

Le quinze décembre deux mil vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Laurent AUGER, Maire.

Les convocations avaient été adressées le 11 décembre 2021 par le maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents ou représentés : 14 votants : 14

Etaient présents : AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose-Marie, PAUL Patrice, ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, SIMONNET Claire, PETIT Stéphanie, DELETANG Alain, VERVIALLES Yves, DUPAS Martine.

Etait absente mais avait donné pouvoir
MUNIER Laetitia à MERVEN Patrick

Etait absent :
ROUILLON Thierry

Claire SIMONNET a été désignée comme secrétaire de séance.

1.c TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PERI SCOLAIRE 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE le tarif pour l'année 2022 de l'accueil de loisirs périscolaire, à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

- Garderie matin et soir

	Tarif de l'accueil - matin	Tarif de l'accueil - soir
1 ^{ère} tranche	2,30€	2,80€
2 ^{ème} tranche		
3 ^{ème} tranche		
hors commune		

- Accueil périscolaire du mercredi en période scolaire

	Tarif en euros ½ journée		Tarif en euros journée avec repas	
	famille de la commune	famille hors commune	famille de la commune	famille hors commune
1 ^{ère} tranche	5.95	7.15	9.00	14.20
2 ^{ème} tranche	6.45	7.65	9.50	14.70
3 ^{ème} tranche	6.95	8.15	10.00	15.20

Pour copie conforme
Le Maire,
Laurent AUGER



30 DEC. 2021

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture le 28 DEC. 2021

Publié ou notifié le 30 DEC. 2021